



HAL
open science

Licence Sociologie et science politique

Rapport Hcéres

► **To cite this version:**

Rapport d'évaluation d'une licence. Licence Sociologie et science politique. 2013, Université Paris 13.
hceres-02036800

HAL Id: hceres-02036800

<https://hal-hceres.archives-ouvertes.fr/hceres-02036800v1>

Submitted on 20 Feb 2019

HAL is a multi-disciplinary open access archive for the deposit and dissemination of scientific research documents, whether they are published or not. The documents may come from teaching and research institutions in France or abroad, or from public or private research centers.

L'archive ouverte pluridisciplinaire **HAL**, est destinée au dépôt et à la diffusion de documents scientifiques de niveau recherche, publiés ou non, émanant des établissements d'enseignement et de recherche français ou étrangers, des laboratoires publics ou privés.



agence d'évaluation de la recherche
et de l'enseignement supérieur

Section des Formations et des diplômes

Rapport d'évaluation de la licence



Sociologie et science politique

de l'Université Paris 13 - Paris-Nord

Vague D – 2014-2018

Campagne d'évaluation 2012-2013



agence d'évaluation de la recherche
et de l'enseignement supérieur

Section des Formations et des diplômes

Le Président de l'AERES

Didier Houssin

Section des Formations
et des diplômes

Le Directeur

Jean-Marc Geib



Evaluation des diplômes Licences – Vague D

Académie : Créteil

Établissement déposant : Université Paris 13 – Paris-Nord

Académie(s) : /

Etablissement(s) co-habilité(s) : /

Mention : Sociologie et science politique

Domaine : Droit, économie, gestion

Demande n° S3LI140006688

Périmètre de la formation

- Site(s) (lieux où la formation est dispensée, y compris pour les diplômes délocalisés) :
UFR de Droit Sciences politiques et Sociales - Villetaneuse.
- Délocalisation(s) : /
- Diplôme(s) conjoint(s) avec un (des) établissement(s) à l'étranger : /

Présentation de la mention

Créée en 2004, la licence *Sociologie et science politique* (SSP) est portée par l'UFR de Droit, sciences politiques et sociales de l'Université Paris 13 et complète l'offre de licences en sciences sociales et politique du nord de l'Ile-de-France. Les enseignements, généralistes, sont centrés sur les sciences politiques, la sociologie, la démographie, les sciences économiques, le droit public et l'histoire.

La licence prépare les étudiants à occuper des emplois dès la sortie de la licence dans les associations du secteur social et culturel, dans les administrations, dans les collectivités territoriales, dans la presse audiovisuelle, dans les instituts de sondage (animateur polyvalent, enquêteur d'opinion, de sondage, journaliste, chargé d'études, etc.), ou à passer les concours de la Fonction publique ou d'entrée dans les écoles supérieures (Instituts d'Etudes Politiques, Journalisme, etc.). La formation permet aussi la poursuite d'études en master dans le domaine des sciences sociales et politiques, comme les masters de Paris 13 *Politique et action publique* (PAP) et *Relations et échanges internationaux* (REI).

Il existe une convention avec l'Institut Régional du Travail Social de Montrouge/Neuilly-sur-Marne qui permet aux Assistants Sociaux et aux Éducateurs Spécialisés de préparer conjointement leurs diplômes d'Etat et la licence SSP dans le cadre de la formation continue.

Synthèse de l'évaluation

- Appréciation globale :

La licence *Sociologie et science politique* a principalement été conçue pour préparer à l'entrée en master (*PAP, RE*). En ce sens, elle est centrée sur une problématique de préparation à la méthodologie de la recherche et à la maîtrise des pré-requis de connaissances nécessaires à cette entreprise. On notera que cette formation ne comporte qu'un seul parcours. L'analyse du projet pédagogique permet de pointer l'aspect très généraliste des enseignements de L1 (essentiellement à orientation bi-disciplinaire, sociologie et science politique), associé à une bonne progressivité du général vers le particulier, les années suivantes. La structure des enseignements et les contenus sont en cohérence avec les objectifs assignés à cette mention. Les quotas et la répartition des heures de cours magistraux (CM) / travaux dirigés (TD) sont bien équilibrés et respectés. La professionnalisation est abordée en L3 par l'intermédiaire du stage (20 jours ouvrables) et des modules de préparation aux concours ont été ajoutés dans la maquette. La maquette pédagogique propose un enseignement de langue vivante (Anglais) tout au long de la licence avec possibilité d'obtenir le Certificat en Langue de l'Enseignement Supérieur (CLES). Il en est de même pour le Certificat informatique et Internet (C2i). Les modalités d'évaluation sont tout à fait conformes aux pratiques universitaires, mais l'échelle des coefficients ne paraît pas en cohérence avec les ECTS et les volumes horaires. On regrette l'absence d'information sur les adaptations mises en place dans le cadre de la formation continue.

Les effectifs en première année ont fortement augmentés depuis 2006 pour se stabiliser autour d'une centaine d'étudiants. Le taux de réussite, relativement faible (26 % en 2010-2011), conduit à des effectifs plus restreints en deuxième année et troisième année. Différents dispositifs d'aide à la réussite et d'accompagnement, notamment des cours de soutien en orthographe, du tutorat (au demeurant facultatif) ainsi que de la méthodologie du travail universitaire, ont permis de diminuer le taux d'abandon en L1, mais ne semblent pas améliorer le taux de réussite. Le taux de départ après la L2 est important, atteignant 57 % en 2011. Des possibilités de réorientation paraissent avoir été déléguée au service commun universitaire d'information, d'orientation (SCUIO), même si certaines passerelles vers la licence *Administration économique et sociale* ou la licence *Santé et sciences sociales* sont techniquement possibles. On peut regretter l'absence de données chiffrées démontrant l'efficacité de ces passerelles. La prise en compte des étudiants avec particularités semble réalisée, mais sans possibilité d'accompagnement à distance. La mobilité internationale s'effectue au travers du Semestre Optionnel de Mobilité International qui relève d'une politique d'établissement ; elle concerne un à trois étudiants par an. Sur les aspects « insertion professionnelle et poursuites d'études choisies », les données fournies ne concernent que ceux qui poursuivent en master dans l'établissement (29 % en 2011, chiffre en augmentation par rapport aux années précédentes). Cette formation est très orientée « poursuite en master », mais la réalité du terrain semble contrarier cet objectif ; faute d'indicateurs détaillés, l'analyse reste assez déclarative.

Le pilotage de la licence est structuré autour de sous-équipes pédagogiques thématiques, coordonnées elles-mêmes par un enseignant superviseur. La coordination s'effectue sur un mode très formel et scandé sur les temps forts universitaires. La composition de cette équipe est diversifiée et les enseignants-chercheurs appartiennent à différentes sections CNU. Le nombre d'intervenants professionnels reste faible (égal à trois). Un conseil de perfectionnement est prévu dans un avenir proche. De nombreux éléments dans le dossier montrent une volonté d'amélioration continue, mais cette dernière repose toutefois sur des circuits qui semblent encore informels. Quant aux recommandations faites par la précédente évaluation, on peut constater une prise en compte des interrogations concernant l'analyse des flux et un toilettage portant sur certains enseignements qui ont été supprimés. Une meilleure prise en compte de la langue vivante et sur l'amélioration des compétences orthographiques a également été prise en compte. La valorisation du diplôme s'effectue dans les espaces classiquement dévolues à ce genre de chose.

En conclusion, cette licence semble davantage préoccupée par une formation qui amènera un maximum d'étudiants vers les masters ; elle est probablement un peu plus en difficulté avec les étudiants qu'il conviendrait de pré-professionnaliser en cas de sortie au cours du L, ou en fin de L3.

- Points forts :

- Maquette claire et cohérente.
- La bi-disciplinarité qui structure le L et qui permet d'éviter les parcours.
- Bonne lisibilité du projet pédagogique.
- Socle solide sur les premiers apprentissages.
- Possibilités de poursuite d'études en master ou préparation des concours intéressantes.
- Une équipe de formation dynamique au plus près des étudiants.



- Points faibles :
 - Faiblesse des outils statistiques en matière d'insertion professionnelle et de poursuite en master hors de l'établissement.
 - Equipe pédagogique qui manque de visibilité dans ses aspects de coordinations.
 - Manque d'ouverture vers la professionnalisation.

Recommandations pour l'établissement

A l'avenir, il semble souhaitable que cette mention puisse développer les outils d'évaluation et de suivi qui font encore défaut même s'ils sont annoncés dans un avenir proche. A partir d'un conseil de perfectionnement, qui lui aussi reste à mettre en place, ces outils d'amélioration continue de la mention permettront sans nul doute de passer d'une logique encore trop informelle à un pilotage plus structuré.

Les structures de pilotage pourraient animer une réflexion sur la cohérence d'ensemble de la mention dans le domaine de la préparation aux concours administratifs, cet aspect relevant une ambivalence de la mention d'autant que d'autres mentions de l'établissement visent ce même objectif.

Une ouverture vers la professionnalisation pourrait être proposée pour les étudiants dont on sait qu'ils n'iront pas jusqu'au bout du parcours, ou qui n'ont pas d'ambitions universitaires. De même, une réflexion relative à la place des professionnels est souhaitable eu égard aux débouchés allégués.

Notation

- Projet pédagogique (A+, A, B, C) : A
- Dispositifs d'aide à la réussite (A+, A, B, C) : A
- Insertion professionnelle et poursuite des études choisies (A+, A, B, C) : B
- Pilotage de la licence (A+, A, B, C) : B



Observations de l'établissement



Licence mention *Sociologie et science politique*

Domaine : *Droit, économie, gestion*

Demande n° *S3LI140006688*

L'université Paris 13 a bien pris en compte les recommandations de l'AERES et ne souhaite pas apporter de réponses plus précises à l'évaluation.